Faire avancer durablement la préparation transfrontalière du Rhin supérieur aux situations de crise

Commission Transports - Aménagement du territoire - Entraide en cas de catastrophe

Séance plénière du 14.06.2024

En cas de crise, une coordination transfrontalière étroite des acteurs compétents et la valorisation des effets de synergies permettent d'assurer à la population le meilleur niveau de protection possible, quel que soit son lieu de résidence. En plus du travail d'échange et de prévention déjà réalisé, notamment dans le cadre de la Conférence du Rhin Supérieur, le Conseil Rhénan a identifié des besoins supplémentaires afin de préparer le Rhin Supérieur de manière transfrontalière et durable aux situations de crise.

Le Conseil Rhénan invite les administrations de l'intérieur compétentes à examiner si la création d'un Centre de coordination de la réaction d'urgence dans le Rhin supérieur, par exemple avec le soutien du programme INTERREG Rhin Supérieur, pourrait constituer un outil efficace pour soutenir la coopération transfrontalière en cas de crise.

Texte intégral de la résolution

• Résolution | Faire avancer durablement la préparation transfrontalière du Rhin supérieur aux situations de crise (06/2024) (183.9 Ko)

Prises de position sur cette résolution

- Prise de position | Gouvernement du Bade-Wurtemberg Allemagne (06/2024) (422.7 Ko)
- Prise de position | Gouvernement de la Rhénanie-Palatinat Allemagne (06/2024) (632.6 Ko)
- Prise de position | Département fédéral des Affaires étrangères Suisse (06/2024) (148.5 Ko)
- Prise de position | Préfecture Grand Est France (06/2024) (93.0 Ko)
- Prise de position | Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères France (06/2024) (64.4 Ko)

Voir aussi

Résolution | 27.06.2022 | Créer un centre de situation trinational et intensifier la coopération transfrontalière des services d'urgence dans le Rhin supérieur